

RES. "JEANNE D'ARC"
7-25 AVENUE JEANNE D'ARC
92160 ANTONY

CONSEIL SYNDICAL
Compte rendu de la réunion du
03 février 2014

EN présence de Madame CRINON (Immo de France)

MEMBRES TITULAIRES DU CONSEIL SYNDICAL JEANNE D'ARC 2013/2014					
M.MORTEROL	P	M. RIEUBLANC	P	M. BERRIH	P
Mme DELAPIERRE	A	M. LE BIHAN	P	Mme MOATTI	P
Mme PAROT	P	M. ZAIDI	A	Mme ZEMMOUR	P

(P) Présent - (A) Absent - (R) Représenté

MEMBRES SUPPLEANTS DU CONSEIL SYNDICAL JEANNE D'ARC 2013/2014					
		Mme BAUDOIN	P	Mme BERMOND	A
		Mme DEVILLE	P	Mme GUIGNARD	A
Mme MATHIEU	A			M. ROY	A

(P) Présent - (A) Absent - (R) Représenté

AUTEUR DU COMPTE RENDU : GHISLAIN MORTEROL

SUIVI DES RESOLUTIONS VOTEES EN AG

- **VENTE DE LA SALLE COMMUNE SUITE AG DU 14 OCTOBRE - SUIVI N° 97**
 - Signature de la promesse de vente prévue le 10/02 → **Mme Crinon**
- **EQUILIBRAGE DES COLONNES DE CHAUFFAGE - SUIVI N° 134**
 - En attente du mail avec les réserves de la part d'EDEN → **Mme Crinon**
 - Suivi des CEE en cours par EDEN → **Mme Crinon**
- **INTERPHONES - SUIVI N° 44**
 - Chantier a débuté le 3 février par les Halls 7, 9, 11 et 15
 - Prévoir 75 badges Vigik supplémentaires et 10 badges Vigik passe-partout. → **Mme Crinon**
 - Avant échange entre ses membres, le Conseil Syndical confirme la position du Syndic de répartition du coût des travaux au global de la résidence et non pas par halls.
En effet, il s'agit d'une installation globale (dont, en particulier, le système Vigik) qui a été votée en AG en une seule résolution.
La répartition a donc été faite, comme le prévoit le Règlement de Copropriété, pour un tantième pour chaque logement.
- **AIRE DE JEU - SUIVI N° 123**
 - Normes à vérifier : SOCOTEC ne répondant pas à la demande de devis, une demande sera faite après de l'Apave → **Mme Crinon.**

PREPARATION AG 2014 (19 MAI)

- Chèque pour réservation de la salle : fait
- Contrôle des factures : le 24 mars (**Mmes Zemmour et Baudoin**)
- Relevé des dépenses demandé pour fin février → **Mme Crinon**
- Factures d'eau à transmettre à M. Morterol → **Mme Crinon**

SUIVI DES COMPTES – COMPTABILITE

- **REGULARISATION « VINCI » :**
A reprendre → **Mme Crinon.**

DIVERS

- **ÉTANCHEITE DES TOITURES TERRASSES - SUIVI N°146**
Le cabinet BES2E a transmis son rapport d'étude le 3 février en proposant une réunion de présentation de cette étude aux membres du CS.
Une réunion est donc proposée le lundi 3 mars à 17h00 – en attente de confirmation de la part de M. Thouvenot → **Mme Crinon**
- **MISE A JOUR DU DTA - SUIVI N° 141**
La société MANEXI ne répondant pas à la demande de devis, le CS valide le devis de la société *Opéra Groupe* pour un montant de 1440 Euros HT (en charges générales) – commande à passer → **Mme Crinon**.
- **SUIVI DES CONTRATS D'ASSURANCES**
Nous sommes en attente des copies des différents documents relatifs à nos contrats d'assurance → **Mme Crinon**
- **CONTRAT BAES ET MISE A JOUR DES PLANS INCENDIE - SUIVI N° 127**
Rappel : En attente du nouveau devis suite RdV avec SICLI du 9/12 → **Mme Crinon**
- **ABANDON DES BADGES DE CONTACT DES PARKINGS - SUIVI N° 144 :**
Rappel : Prévoir la fin des badges de contact et des télécommandes *Visa 2000*
 - Prévoir un courrier d'information à destination des copropriétaires concernés (à faire relire par G. Morterol) → **Mme Crinon**
- **ARRETE DU 5/2/2013 PORTES CF VO - SUIVI N° 133**
 - Le Conseil Syndical souhaite faire établir un devis par la société *Alarme Prévention Incendie*
Proposée par l'ARC (cf. mail du 17 janvier) → **Mme Crinon**
- **PEINTURE SANITAIRES SALLE DE REUNION - SUIVI N° 139**
Reprise pour finition du chantier faite le 3/02
- **DIVERS :**
 - Lampadaires HS : Sujet à reprendre → **M. Rieublanc**
 - Remplacement Barreaudages abimés sortie parking Velpeau fait le 3/02 – reste la peinture → **Mme Crinon**
 - Timons pour containers à ordures → **Mme Crinon**

PROCHAINES REUNIONS du Conseil Syndical / AG

Réunions, en principe, chaque premier **lundi** du mois

Prochaine réunion :

Lundi 03 mars 2014 à 19h00 en présence de Madame CRINON

Prochaine AG Ordinaire : Lundi 19 mai 2014

A RETENIR POUR LES PROCHAINES AG (SOUS RESERVE) :

- Autorisation à donner aux forces de police pour entrer dans la résidence (A faire voter chaque année)
- Portes coupe-feu locaux vide-ordures (Arrêté du 5 février 2013) – à faire avant le 10 mars 2015
- Suite peinture des barreaudages (devis de 5803 Euros de CS Peinture du 30/11/2012)
- Peinture Halls
- Peinture « Champignons » Parking
- Actualisation de l'audit énergétique
- Mise en place de « double portes d'entrées » dans les halls ??